



Charte RSE

Le développement durable au cœur de notre organisation

La responsabilité sociale est une démarche volontaire, prioritaire et inclusive dans le développement des activités du groupe FSP et ce, depuis sa création.

Quel que soit l'âge des sociétés du groupe, la direction a toujours veillé à intégrer dans la politique du groupe, mais aussi dans ses activités commerciales et ses relations avec ses parties prenantes, des préoccupations tant sociales (ou sociétales), économiques qu'environnementales.

Nous nous inscrivons ainsi pleinement dans une logique de développement durable et de responsabilité vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos clients et de nos fournisseurs, dans l'intérêt de la société. La RSE s'inscrit ainsi pleinement dans notre stratégie d'entreprise.

De quelles façons la RSE est-elle mise en œuvre au sein de notre groupe ?

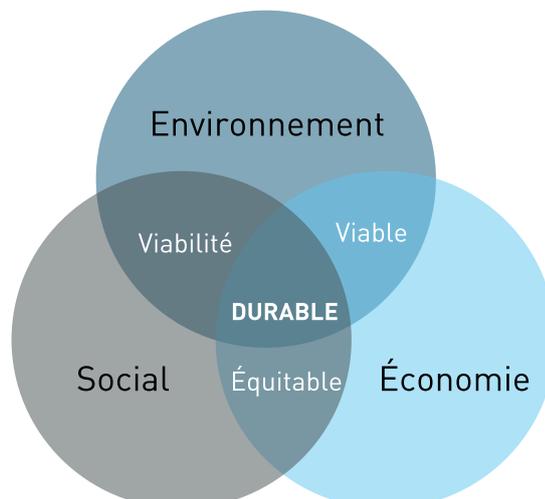
1 • Tout d'abord, le groupe FSP a construit sa politique RSE à travers une mise en commun des idées. Elle est née des observations, suggestions d'amélioration et aspirations des collaborateurs, clients et partenaires.

2 • La RSE s'intègre dans le fonctionnement stratégique (impulsé par la gouvernance) et se décline dans l'ensemble des process opérationnels.

3 • Un comité opérationnel dédié à la RSE a été constitué : il partage, sensibilise et échange avec les collaborateurs sur l'ensemble des sujets qui lui sont liés.

“ Nous sommes, au quotidien, mobilisés sur l'ensemble de ces sujets. ”

Notre démarche RSE passe par la recherche simultanée et à long terme d'objectifs liés aux trois piliers du développement durable. Ces 3 piliers sont liés entre eux et ne peuvent fonctionner l'un sans l'autre.





LES OBJECTIFS SOCIAUX ET SOCIÉTAUX

Le groupe FSP a toujours mis l'Humain au cœur de ses préoccupations, en commençant par ses collaborateurs qui constituent la richesse du groupe, puis en élargissant son champ d'action pour des causes plus larges.

En partant du principe que toute notre politique (stratégie globale, choix, actions au quotidien) repose sur le respect des droits de l'homme et de la non discrimination, le groupe FSP a pour impératif de :

- développer les compétences des salariés, encourager la diversité (parité hommes / femmes, handicap, ...) et l'ouverture d'esprit,
- favoriser la qualité de vie au travail,
- contribuer par nos actions à l'intérêt général.

Pour ce faire, nous nous engageons à :

- promouvoir la diversité et lutter contre toutes les formes de discrimination que ce soit à l'embauche, à la rémunération et à l'évolution professionnelle,
- faciliter l'entrée dans la vie active des jeunes via l'alternance et les stages,
- favoriser l'emploi et le maintien dans l'emploi des seniors et des personnes en situation de handicap,
- appliquer une politique de progression de rémunération claire,
- promouvoir la parité hommes/femmes,
- mettre en avant l'intelligence collective en plaçant ses collaborateurs en situation de progresser dans leur travail, d'émettre des idées et faire en sorte qu'elles puissent aboutir pour le bien commun,
- encourager les initiatives favorisant la convivialité au sein des entreprises du groupe,
- mesurer régulièrement la perception des collaborateurs avec des enquêtes de satisfaction,
- développer des actions au profit de l'intérêt général en s'engageant dans des actions de mécénat et de sponsoring sur notre territoire tout en encourageant nos collaborateurs à participer à des actions citoyennes.





LES OBJECTIFS ÉCONOMIQUES

Déjà, notre raison sociale est, par nature, de préserver la santé financière des entreprises : quand nous conseillons les entreprises dans l'optimisation de leur poste clients ou bien quand nous recouvrons leurs impayés, nous contribuons directement à améliorer leur trésorerie, à soutenir leur croissance, et donc à préserver leur pérennité et leurs emplois.

Une entreprise engagée dans la RSE n'en reste pas moins une entreprise qui doit générer du chiffre d'affaires et être économiquement viable afin de perdurer.

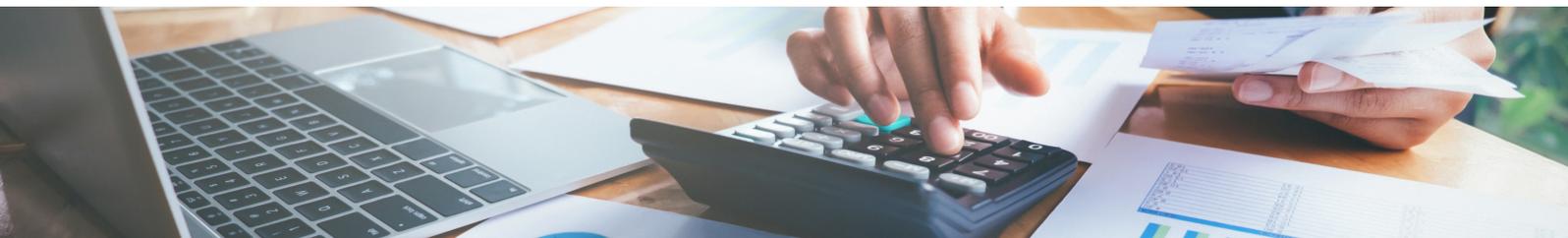
Elle doit également soutenir l'économie locale en agissant comme un véritable acteur local ancré dans son territoire.

L'objectif de notre politique RSE, sur ce pilier économique, est donc double :

- assurer la performance opérationnelle et financière à long terme des entreprises du groupe, tout en étant transparent avec ses investisseurs,
- contribuer au développement économique des zones d'implantation de nos bureaux.

Pour cela, nous nous engageons à :

- Optimiser la satisfaction de nos clients en restant à l'écoute de leurs attentes et remarques dans un souci d'amélioration continue (avec une équipe dédiée pour chaque client) ;
- Privilégier le respect des intérêts mutuels avec nos clients et nos partenaires (fournisseurs et tiers) ;
- En relançant les impayés ou en recouvrant une créance, nos objectifs sont triples :
 - Réaliser la prestation pour le compte de notre client avec réactivité et qualité,
 - Préserver la relation commerciale entre notre client et ses propres clients,
 - Préserver l'image de notre client.
- Ces objectifs passent par une implication des équipes dans le suivi des dossiers et de la relation avec les clients.
- Afficher une politique tarifaire transparente ;
- Respecter le droit des affaires et lutter contre toute pratique abusive ;
- Maintenir une veille juridique/réglementaire et déontologique de qualité ;
- Respecter les règles de bonne gouvernance en veillant au bon fonctionnement des organes de direction : conseil de surveillance et CODIR (organisation des réunions avec ordres du jour et comptes rendus et apport de toute l'information nécessaire pour une bonne prise de décision) ;
- Privilégier les entreprises locales pour nos achats ;
- S'investir dans des réseaux professionnels du territoire, au plus près des enjeux locaux afin d'œuvrer au quotidien pour le rayonnement économique de notre territoire.





LES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

La raréfaction des ressources (minérales, végétales, ...), le réchauffement climatique, la perte de biodiversité, la destruction des écosystèmes sont autant de bouleversements causés par l'activité humaine. Face à ce constat actuel désastreux, les entreprises ont le devoir de réagir.

Ainsi, le 3ème axe de développement de notre politique RSE consiste à

- intégrer l'environnement dans la conception de nos locaux et dans le choix des bâtiments où nous installons nos bureaux,
- limiter l'impact de nos activités sur notre environnement.

Pour cela, nous nous engageons à :

- réduire nos consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ;
- limiter notre production de déchets, favoriser leur valorisation et leur recyclage ;
- tendre vers le « zéro papier » ;
- privilégier autant que possible les transports en commun, le covoiturage et l'utilisation de moyens de déplacements alternatifs ;
- choisir des prestataires de services et des fournisseurs de biens engagés dans le développement durable.





3 rue du Manitoba CS60356 - 49300 Cholet Cedex
02.41.75.92.92. - info@agir-recouvrement.com